



Bulletin d'information
Le Jacobin
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JACQUES

Volume 9 No 9
Novembre 2011



 **Desjardins**
Caisse de la Nouvelle-Acadie
Vous présentent

Le Party du temps des fêtes, avec
**LA VOLÉE D'CASTORS
ET DE TEMPS ANTAN**

Samedi 3 décembre
à l'église de Saint-Jacques à 20 h



Billets en vente à la Municipalité de Saint-Jacques • Information au 450 839-3671
www.spectaclesjacobins.com

Sommaire



Collecte de denrées non périssables	2
Bilan des décisions du conseil	3-4
▶ Séances du 3 et 12 octobre 2011	
Des nouvelles du projet de revitalisation	5
Urbanisme et réglementation	6
Bibliothèque municipale Marcel-Dugas	7
Loisirs et culture	8 à 10
Organismes communautaires	11 à 15
Information Saint-Jacques	16
Page couverture	Spectacle de Noël
Graphisme et impression	Imprimerie Fortier
Tirage	1850 exemplaires
Parution	mensuelle
Distribution	Postes Canada

ISSN : 1708-2994

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 2003

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Canada, 2004

À venir dans le prochain bulletin

- Date d'adoption des prévisions budgétaires 2012;
- Dates de tombées du bulletin *Le Jacobin* pour 2012;
- Horaire de la patinoire;
- Calendrier 2012 des collectes des matières résiduelles;
- Congé des fêtes.

Pour nous joindre :

Tél. : 450 839-3671 • Téléc. : 450 839-2387

Courriel : info@st-jacques.org

Collecte de denrées alimentaires non périssables

Le service des Loisirs et de la Culture invite les gens à participer à sa collecte de denrées alimentaires non périssables. Ces denrées serviront à confectionner des paniers de Noël qui seront distribués par la Société Saint-Vincent de Paul à des familles défavorisées.

Durant cette période, il vous suffit d'apporter vos denrées non périssables et de les déposer dans le vestibule de la Mairie dans une boîte prévue à cet effet, durant les heures habituelles d'ouverture.

Nous vous invitons à participer généreusement à cette collecte.

Jusqu'au 14 décembre prochain, vous pouvez vous présenter à la Mairie pour faire vos dons. Dépêchez-vous, ces familles ont besoin de vous!

Pour information, contactez-nous au 450 839-3671.

Geneviève Babin

Technicienne en loisirs et culture
Poste 7670

Audrey St-Georges

Secrétaire-trésorière adjointe
Poste 7612

À suivre prochainement *Notre site web se refait une beauté!*

Nous vous tiendrons au courant de l'avancé du nouveau site et de ses fonctionnalités!

Alors à très bientôt!

www.st-jacques.org

Audrey St-Georges
info@st-jacques.org

Le conseil municipal

Bilan des décisions

Séance du lundi 3 octobre 2011

ADMINISTRATION

Demande de contribution

Centre d'hébergement Saint-Jacques

Contribution de 100 \$ versée au Centre d'hébergement Saint-Jacques, situé au 30 rue Ste-Anne, à titre d'aide financière, pour leur activité de dépouillement d'arbre de Noël.

Demande de subvention

Fabrique St-Jacques

Contribution de 461,40 \$ versée à la Fabrique de Saint-Jacques pour les frais reliés à la location du chapiteau pour l'événement qui a été réalisé le 19 août dernier, dans le cadre des Spectacles jacobins.

Mandat pour étude du territoire de la municipalité par la SADC

La Municipalité de Saint-Jacques a mandaté la Société d'aide au développement de la Collectivité Achigan-Montcalm (SADC) afin d'élaborer une étude concernant l'utilisation future des bâtiments municipaux actuels et à fort potentiel de développement et de proposer une stratégie de positionnement globale pour la municipalité.

Refinancement règlement 143-2006

Et règlement 116-2004

La Municipalité de Saint-Jacques accepte l'offre qui lui est faite de la Caisse Desjardins de la Nouvelle-Acadie pour son emprunt du 11 octobre 2011 au montant de 309 100 \$ par billet en vertu des règlements d'emprunt numéros 116-2004 et 143-2006, au pair, échéant en série cinq (5) ans.

Dépôt du rôle d'évaluation

Article 73, Loi sur la Fiscalité municipale Municipalité de Saint-Jacques

Le rôle d'évaluation, qui en sera à la troisième année du rôle triennal 2011-2012-2013, pour l'exercice 2012, a été déposé en date du 13 septembre 2011 et accepté par le conseil municipal et paru par avis public dans le bulletin « Le Jacobin », édition d'octobre 2011.

Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux

AVIS DE MOTION est donné par monsieur Pierre La Salle, qu'il présentera à une rencontre ultérieure, un règlement concernant le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.

Une copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Porte de Garage – Caserne

Il a été résolu unanimement d'accepter la proposition de la compagnie Installation Lafontaine Thibault enr. au montant de 1 210,00 \$ plus taxes, tel que soumis dans la soumission #11958, en date du 19 septembre 2011, pour l'entretien des portes de garage à la caserne.

Embauche pompier

Il a été résolu unanimement que les recommandations de monsieur Christian Marchand, directeur du Service des incendies de la Municipalité de Saint-Jacques, soit acceptée afin de procéder à l'embauche de monsieur Guy Côté comme pompier volontaire (rémunération établie selon politique relative aux membres du Service des incendies de Saint-Jacques).

TRANSPORT ROUTIER - PROJET RUE ST-JACQUES

Décompte progressif no 03

Dossier # : 151-P031025-0500

Réfection des infrastructures des rues Saint-Jacques et du Collège

Il est résolu unanimement que la recommandation de Dessau concernant le paiement du décompte progressif #03 à être versé à l'entrepreneur Sintra inc., soit acceptée. Montant à verser 549 820,86 \$ (incluant les taxes), et ce, en lien avec les travaux de réfection des infrastructures des rues Saint-Jacques et du Collège (Réf. règlement #203-2010).

Étude géotechnique complémentaire

Projet rue Saint-Jacques

Honoraires professionnels Solmatech

ATTENDU QUE les travaux de la rue Saint-Jacques rencontrent une situation majeure et imprévisible et que les ingénieurs de la firme Dessau, chargée du projet, recommandent de procéder à une étude géotechnique complémentaire (2 forages) ;

Il a été résolu unanimement de mandater la firme Solmatech et d'accepter la proposition pour un montant de 3 625,00 \$ (plus taxes), tel que soumis en date du 31 août 2011. (Réf. au règlement #203-2010 – Réfection des infrastructures des rues St-Jacques et du Collège)

VOIRIE

Dossier toiture

Immeuble de la Mairie

Il a été résolu unanimement d'accepter la proposition de Les Contructions Lafontaine inc. pour un montant de 19 800,00 \$ (plus taxes), tel que soumis en date du 11 septembre 2011 pour procéder à la réfection d'une partie de la toiture de l'immeuble de la Mairie de Saint-Jacques.

Le conseil municipal

Bilan des décisions (suite)

Séance du lundi 3 octobre 2011

HYGIÈNE DU MILIEU

Nettoyage réseau égout sanitaire

Il a été résolu unanimement d'accepter la proposition de Léveillé Fosses septiques pour un montant de 5 250,00 \$ (plus taxes), tel que soumise en date du 24 août 2011, pour le nettoyage du réseau d'égout sanitaire.

LOISIRS ET CULTURE

M. Jean Clermont, Clermont et Clermont Demande relative au PIIA

ATTENDU QUE Madame Louise Roy, architecte, représentante du cabinet Clermont et Clermont, dépose au comité consultatif d'urbanisme un plan de construction d'un immeuble à bureaux projeté le long de la rue Marcel-Lépine, à l'intérieur du parc industriel situé dans la zone I1-59-1. Le conseil municipal de Saint-Jacques approuve les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) concernant ce projet;

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement d'accepter les plans de construction étant donné que le projet respecte les critères et objectifs du règlement #59-2001 relatif au PIIA du parc industriel, le tout tel que recommandé par le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) lors de leur réunion du 27 septembre 2011.

Halloween lundi 31 octobre 2011

Participation des pompiers

Surveillance

Il a été résolu unanimement que la demande d'aide financière de 500 \$, demandée par l'organisme les Chevaliers de Colomb, organisateur de la Fête de l'Halloween, soit acceptée ainsi que la participation indirecte de la Municipalité de Saint-Jacques.

Embauche des gardiens (gymnase et patinoire) École Saint-Louis-de-France

Il a été résolu unanimement que messieurs Marc Cormier, Alexis Gingras, Alex Gohier et Jean-Michaël Lemarbre soient engagés pour effectuer le gardiennage et l'entretien de la patinoire de l'école Saint-Louis-de-France, pour la saison 2011-2012, aux conditions préétablies.

QUE Mesdames Kathia Charbonneau et Rosalie Thibodeau soient désignées comme substitut (au besoin).

2 octobre 2011

Fête des bénévoles

Des remerciements sont adressés à Madame Geneviève Babin pour l'excellent travail effectué lors de l'organisation de la fête des bénévoles tenue le 2 octobre dernier qui s'est avérée un réel succès.

Bilan des décisions

Séance du mercredi 12 octobre 2011

ADMINISTRATION

Règlement modifiant le règl. #180-2008

AVIS DE MOTION est donné par monsieur Pierre La Salle, qu'il présentera un règlement à une prochaine réunion, modifiant le règlement #180-2008 relatif au programme d'aide sous forme de crédit de taxes à certaines entreprises qui désirent s'implanter sur l'ensemble des zones industrielles de la Municipalité.

Une copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil.

LOISIRS ET CULTURE

Certificat de paiement #4 «PROVISOIRE»

Dossier # : T8236-02

Réaménagement du terrain de soccer au parc Aimé-Piette

Il a été résolu unanimement que la recommandation de Leroux, Beaudoin, Hurens et associés (L.B.H.A.) concernant le paiement du certificat #4

«provisoire» à être versé à l'entrepreneur Bruneau Électricité inc., soit acceptée. Montant à verser 65 033,55 \$ (taxes incluses), et ce, en lien avec les travaux de réaménagement du terrain de soccer au parc Aimé-Piette (somme payée à même le fonds de roulement pour une période de huit (8) ans remboursable à partir de 2012).

VARIA

Tarification lors de célébration de mariage

AVIS DE MOTION est donné par monsieur Jean-Guy Cadieux qu'il présentera, à une rencontre ultérieure, un projet de règlement concernant la tarification lors de célébration de mariage civil ou d'une union civile.

Une copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil.

Josée Favreau, g.m.a., directrice générale

Projet de revitalisation de Saint-Jacques



RAPPEL

Aide financière disponible pour les propriétaires assujettis au règlement de PIIA (secteur centre-ville) de la municipalité de Saint-Jacques

La Municipalité, en collaboration avec la Caisse Desjardins de la Nouvelle-Acadie et d'autres partenaires comme la SADC Achigan-Montcalm, offre deux types d'aide financière aux propriétaires assujettis au règlement de PIIA (secteur centre-ville) afin de les aider dans leur projet de rénovation. En voici un survol.

Subvention offerte par la Municipalité de Saint-Jacques et la Caisse Desjardins de la Nouvelle-Acadie

La subvention offerte correspond à un tiers (33%) du coût des travaux jusqu'à concurrence de 10 000\$ pour les projets de rénovation situés dans le territoire du PIIA (secteur centre-ville).

Plusieurs conditions doivent être remplies pour être admissibles dont :

- Les travaux doivent engendrer un coût minimum de 4 000\$;
- Les travaux devront avoir fait l'objet de l'émission d'un permis de construction avant qu'ils ne débutent;
- Seules les demandes déposées après la date d'entrée en vigueur du PIIA (secteur centre-ville) pourront être considérées;
- Les travaux admissibles sont ceux qui touchent l'enveloppe extérieure du bâtiment et relatifs à la construction, à la restauration, à la rénovation, à la réparation à la transformation ou à l'agrandissement incluant les éléments d'architecture secondaire d'un bâtiment principal. Ces travaux sont admissibles sur toutes les façades du bâtiment pourvu qu'elles soient visibles de la rue où se trouve le numéro civique. Pour les travaux sur les toitures, ils sont admissibles si elles sont visibles de la rue.
- Les travaux doivent être conformes aux règlements de construction, de zonage, de PIIA et s'il y a lieu, de lotissement. En somme, ils doivent être conformes aux dispositions du permis émis.
- Les travaux doivent avoir été exécutés par un entrepreneur accrédité.

Pour plus d'informations sur cette subvention, contactez Benoît Pelletier, inspecteur municipal et directeur des travaux publics.



Prêt Réno-Façade offert par la SADC Achigan-Montcalm Pour être admissibles, les propriétaires intéressés devront:

- Obtenir un permis de construction auprès de la municipalité de Saint-Jacques
- Obtenir des soumissions écrites et les fournir à la SADC
- Respecter les règlements de zonage et du PIIA (secteur centre-ville) de la municipalité de Saint-Jacques
- Proposer des rénovations qui améliorent l'apparence du bâtiment et qui s'harmonisent avec le secteur
- Terminer les rénovations dans des délais de 12 mois
- Faire exécuter les travaux par un entrepreneur général ou spécialisé reconnu par la SADC
- Fournir des états financiers des trois dernières années afin de vérifier la capacité de remboursement de l'entreprise.

Si vous répondez à ces modalités, vous pourriez recevoir **une aide financière sous forme de prêt à l'entreprise d'un minimum de 5 000 \$ et d'un maximum de 150 000 \$ ou 80% du coût de projet, et ce, à un taux préférentiel (plus 2%), pour un maximum de cinq ans.** Le dossier de financement sera soumis au comité d'investissement de la SADC pour approbation et les pièces justificatives (factures) devront être fournies à la fin des travaux.

Pour plus de détails, contactez la SADC Achigan-Montcalm au 450 839-9218 ou visitez leur site web à www.sadc.org.

Odile Craig
Chargée de projet en revitalisation

Urbanisme et réglementation

RAPPEL

Réglementation relative à la protection, coupe et plantation d'arbres

Afin de préserver la qualité du cadre de vie et de l'environnement à Saint-Jacques, il est nécessaire de préserver les arbres sur notre territoire et de tout mettre en oeuvre afin d'en augmenter leur présence. La municipalité tient donc à faire un rappel de certaines règles de base auxquelles les citoyens sont assujettis concernant la protection, la coupe et la plantation d'arbres.

Abattage d'arbres sur tout terrain

Pour abattre un arbre sur un terrain privé, il est nécessaire d'obtenir une autorisation de la Municipalité de Saint-Jacques. De plus, l'abattage d'arbres n'est possible que sous certaines conditions. Les voici :

- L'arbre doit être mort ou atteint d'une maladie incurable; ou
- L'arbre doit être dangereux pour la sécurité des personnes; ou
- L'arbre doit être une nuisance pour la croissance et le bien-être des arbres voisins; ou
- L'arbre doit causer des dommages à la propriété publique ou privée; ou
- L'arbre doit être nécessairement abattu dans le cadre de l'exécution de travaux public.

Tout terrain privé et vacant à construire

De plus, il est interdit de couper plus de 60 % des arbres sains, dont le diamètre du tronc principal est supérieur à quinze centimètres (15 cm) mesuré à un mètre (1 m) du sol, sur un terrain privé ou un terrain à bâtir comportant plus de dix (10) de ces arbres.

Pour les boisés

Toute utilisation d'un terrain boisé doit prévoir la préservation du couvert végétal forestier sur un minimum de soixante pour cent (60 %) de la superficie totale de ce terrain. Il est donc possible de ne couper que quarante pour cent (40 %) de la superficie du terrain. Ainsi, toute coupe à blanc est interdite, sauf à des fins de remise en culture du sol.

Plantation et entretien des arbres

Pour la plantation de certaines essences d'arbres, il y a des distances à respecter par rapport à la rue, les lignes latérales de lot ou les bâtiments. À cet effet, consulter l'inspecteur municipal.

Benoît Pelletier
Inspecteur municipal et directeur des travaux publics

Bibliothèque municipale Marcel-Dugas

PASSION - LECTURE

Voici quelques nouveautés pour les enfants et les adolescents

ENFANTS

Album

- *Attendre un bébé*
- *Dinosaure*
- *Maman, il y a un enfant sous mon lit*
- *Collection : J'aime mon métier*

Roman

- *Le journal d'Alice*
- *La belle et la brute*

Documentaire

- *Les grands musées du monde*
- *Cherche et trouve dans la bible*
- *La politique ça marche comment*
- *Le top 100 du répugnant*

ADO

Roman

- *La série : La guerre des clans de Érin Hunter*
- *Viral de Kathy Reichs*
- *Damné de Hervé Gagnon*
- *Une nouvelle série : Les 5 derniers dragons de Danielle Dumais*



ACTIVITÉS

Semaine du Berceau au sac à dos

Dans le cadre des semaines du Berceau au sac à dos, du 26 novembre au 18 décembre, les enfants et les parents sont invités à visiter la bibliothèque municipale Marcel-Dugas qui regorge de livres variés pour tous les membres de la famille.



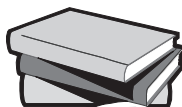
Exposition

Durant le mois de novembre, la bibliothèque présente les oeuvres des élèves de madame Mélanie Duchesneau. Vous pourrez admirer des peintures ainsi que des pièces de faux vitrail. Bienvenue à tous.

Semaine des bibliothèques publiques

Cette année la semaine des Bibliothèques publiques visait en particulier un public masculin. Merci aux participants. Le nom de l'heureux gagnant de notre tirage paraîtra dans le Jacobin de décembre.

Avis à tous les jeunes lecteurs



Nous soulignerons l'arrivée du temps des Fêtes avec un tirage pour les jeunes de moins de 12 ans. Il suffit d'emprunter un ou plusieurs livres à la bibliothèque pour pouvoir participer à ce tirage bien spécial. Le prix à gagner vous sera dévoilé en décembre. À suivre...



HORAIRE RÉGULIER

Lundi	14h à 20h
Mardi	14h à 18h
Jeudi	14h à 20h
Samedi	10h à 12h

Loisirs et culture Saint-Jacques

Pour plus d'informations:
Geneviève Babin, technicienne en loisirs
Courriel : loisir@st-jacques.org
Téléphone : 450 839-3671 (poste 7670)



Les petits Fouin'Arts Spectacle pour Noël **Pirouette, lutin détective**

Jeudi 15 décembre 2011 à 18 h 30
À la Bibliothèque municipale Marcel-Dugas

Le lutin Pipin, qui rêve de prendre la place du Père Noël, lui a joué un mauvais tour: il a caché tous les cadeaux! C'est la catastrophe! La chef des lutins, Pirouette, ne sait plus quoi faire. Elle a besoin de ton aide pour les retrouver avant le grand jour!



Un spectacle interactif avec musique, marionnette, danse et surprises.
Nombre de places limité.

Pour les enfants de 3 à 7 ans accompagnés de leurs parents.
Réservation par téléphone au 450 839-3671 #7670

Responsable : Geneviève Babin, technicienne en loisirs

Journées de la culture

Lors des journées de la culture, des jacobins et jacobines ont participé à un atelier de fabrication d'un cerf-volant. À la fin de l'atelier, les participants ont fait voler leur oeuvre dans le ciel de Saint-Jacques. Cette activité s'est déroulée le 1^{er} octobre dernier.



Loisirs et culture Saint-Jacques

Pour plus d'informations:
Geneviève Babin, technicienne en loisirs
Courriel : loisir@st-jacques.org
Téléphone : 450 839-3671 (poste 7670)

LES BÉNÉVOLES....

Une richesse inestimable pour les Jacobins et Jacobines

C'était le 2 octobre dernier, tous les bénévoles de la municipalité de Saint-Jacques avaient été conviés à un brunch. Ils ont été accueillis au gymnase de l'école Saint-Louis-de-France et le service du repas a été assuré par les membres du conseil municipal. Le maire Pierre Beaulieu s'est adressé aux bénévoles. Annuellement, nous tenons à souligner l'implication et les actions de l'ensemble des bénévoles oeuvrant au sein des organismes de la municipalité, de valoriser leurs actions, mais avant tout de les remercier de faire de leur municipalité un milieu de vie animée par une variété d'activités, d'événements et de rassemblements. Près de 200 bénévoles ont participé à cette rencontre et plusieurs organismes ont présenté leur bénévole de l'année. Ce bénévole s'est vu remettre une médaille et une épinglette.

Félicitations à tous et mille mercis à vous, chers bénévoles.

Merci aux partenaires qui se sont joints à l'événement : Pépinière Montcalm, pour la décoration de la salle, Fleuriste Mélodie des Fleurs, Fleuriste St-Jacques et Cabane à sucre N. Lafortune pour l'excellent repas.

Merci au comité organisateur : Mesdames Lise Desrosiers, Josée Favreau, Danielle Jetté et Messieurs Jean-Guy Cadieux et Edmond Venne.

Le comité souhaite, pour la prochaine fête des bénévoles, présenter des photos des différents événements de la municipalité. Pour ce faire, nous demandons à tous les organismes de faire parvenir des photos tout au long de l'année par courriel à loisir@st-jacques.org et un montage sera réalisé lors de la prochaine édition.



Rangée du bas : de gauche à droite : Gisèle Lemarbre, Gemma Mercure, Sylvie Forget, Lucie Gagnon, Hélène Lachapelle, Joëlle Kavanagh.

Rangée du milieu : de gauche à droite : Jacques Dion, Micheline Beausoleil, Charles-Henri Marsolais, Andrée-Anne Melançon Bonin, Denis Marsolais, Gilles St-Amour, Jean Lanoue.

Rangée du haut : Christian Marchand, Lorraine Bourgeois, Alain Beaulieu.

Absents de la photo mais honorés lors de cette rencontre: Rita Leblanc Coderre, Lisette Gauthier, Philippe Jetté, Luce Archambault, Kevin Therrien.

Nous vous présentons un extrait du message que M. Pierre Beaulieu, maire de Saint-Jacques a adressé aux bénévoles :

Les bénévoles

*Dans un monde où le temps s'enfuit à toute allure,
Dans un monde où l'argent impose sa culture,
Dans un monde où, parfois, l'indifférence isole,
Les anges existent encore; ce sont les bénévoles.
Ces gens qui, par souci du sort de leur prochain
Prennent un peu de leur temps pour tendre la main,
En s'oubliant parfois, ces gens se dévouent,
Ne les cherchez loin, car ils sont parmi nous.
Étant fort discrets, ils ne demandent rien
Ni argent...ni merci...*

*Tout ce qu'ils offrent, c'est leur soutien.
Cependant, ce qu'ils donnent n'a pas de prix
Rien ne peut l'acheter; c'est une partie de leur vie.
Et c'est grâce à eux....si, pour certains
Chaque jour est un jour de magie plutôt que de chagrin!*

*Alors juste pour vous, voici un souhait :
Puissez recevoir autant que vous donnez.*

NOUVELLE ACTIVITÉ POUR LES 12 À 15 ANS



Hockey sur glace

Session hiver 2011-2012

Tu as entre 8 et 14 ans et tu aimes le hockey? Tu as envie de jouer avec des gens de ton âge et de faire des rencontres contre d'autres équipes? **Viens jouer dehors avec nous!**

Le volet **Multi-sports** a été créé pour permettre aux participants de développer différentes habiletés tout en apprenant des jeux et des sports intéressants.

Catégories:

Pee-wee de 8 à 10 ans garçons / filles

Bantam de 11 à 14 ans garçons / filles

Au départ, quelques semaines de pratique (au gymnase) où les joueurs(euses) apprendront les différentes techniques de jeu, du lancer ainsi que les rudiments du hockey. Une fois la glace prête, nous pratiquerons les techniques de patin et de jeu sur glace.

Équipement requis en gymnase:

Souliers de course, T-shirt, short, gants, casque avec protège-visage.

Équipement requis sur glace:

Équipement de hockey complet.

P.S.: Quelques équipements disponibles pour prêt, renseignez-vous.

Le chandail et les bas sont fournis par Para'S'cool.

Prix pour la saison de hockey:

150\$ pour le 1^{er} enfant / 140\$ pour le 2^e enfant / 130\$ pour le 3^e enfant de la même famille pour une durée de 14 semaines à raison d'une (1) fois par semaine avec un moniteur de Para'S'cool. (Possibilité d'ajout de rencontres inter municipales sans frais)

Début de l'activité : novembre (date à déterminer)

Inscriptions le 17 novembre de 18h30 à 19h30

au gymnase de l'école Saint-Louis-de-France

Un minimum d'inscriptions est requis pour la tenue de l'activité

Pour information :

Geneviève Babin 450 839-3671 poste 7670

Organismes communautaires



LA SHÉNA

Bonjour

Avez-vous remarqué au coin de la rue Saint-Jacques et Beaudry le renouveau du parc Grand-Pré? Il a presque fini de rajeunir. Quel changement! Beaucoup plus accessible pour un petit arrêt ou pour ceux qui veulent pique-niquer dans un décor champêtre.

Ce projet a été parrainé par la Société d'horticulture et d'écologie de la Nouvelle-Acadie (SHENA) avec la collaboration du comité des Fleurons de Saint-Jacques. Plusieurs bénévoles faisant partie de ces deux organismes s'y sont impliqués.

D'abord, à la table à dessins, Micheline Beausoleil et Lorraine Bourgeois ont tracé un plan de réaménagement que nous avons soumis à la Caisse Desjardins. Après l'étude du dossier, nous avons obtenu une subvention du fonds d'aide au milieu. Le conseil municipal avait approuvé notre projet et donné les autorisations de procéder aux travaux.

Plusieurs citoyens de Saint-Jacques, membres de la SHÉNA, ont participé aux travaux tout le temps qu'a duré la transformation du parc. Merci à Marcel Riopel, André Riopel, Louise Rousseau, Mario Lévesque, François Perreault, Robert Bélanger, Micheline Beausoleil, Lorraine Bourgeois et Monique Labrèche. Merci aussi aux entreprises de Saint-Jacques qui nous ont donné du matériel, des plantes ou des heures de travail : Jean-Marc

Riopel, paysagiste, les entreprises Jean-Guy Cadieux, Pépinière Montcalm, Excavation Thériault, Quincaillerie Coop, Suspension Mireault et fils, Coderre et fils, Jardin de la Passion Labri.

C'est grâce à la collaboration de tous ces gens que le parc Grand-Pré a changé de visage. Il est maintenant doté de mobilier urbain fabriqué chez nous et imaginé pour Saint-Jacques. Quelle beauté! Et le soir, un éclairage discret et dirigé vers le sol complète le décor. Une fois la rue Saint-Jacques terminée, le parc s'intégrera parfaitement dans notre milieu de vie.

Merci aux dirigeants de la Caisse Desjardins de la Nouvelle-Acadie qui ont cru en nous et sans qui le projet n'aurait pas vu le jour et merci également à nos élus municipaux qui nous ont soutenus dans nos demandes. Merci aux donateurs et aux bénévoles qui n'ont pas compté les heures qu'ils ont mis dans la réalisation de ce projet.

Faire du bénévolat apporte une grande satisfaction, celle de contribuer à améliorer notre milieu. Nous avons eu beaucoup de commentaires positifs et parfois même négatifs par rapport au travail accompli dans le parc Grand-Pré mais le résultat final est là et nous en sommes très fiers. Nous avons un beau parc pour notre milieu.

Robert de Bellefeuille, président de la SHÉNA.

NOVEMBRE

Le 15 novembre, Hélène Baril, conférencière invitée viendra nous parler de « Plantes parfumées pour le jardin ou l'intérieur ». De quoi se remonter le moral, en ce mois gris et froid! Quoi de mieux pour combattre la grisaille!

D'ailleurs toutes nos conférences vous apporteront un brin, soit de chaleur (humaine, via les échanges entre participants), de gaieté de par les joyeux et dynamiques animateurs, animatrice! Et ainsi de suite! Ces conférences sont 5\$ pour les non membres et gratuites pour nos membres (carte de membre individuelle, à 15\$ pour l'année). C'est une aubaine quand on pense à la qualité

des conférenciers qu'on a déjà eu, Larry Hogdson, Albert Mondor, et cie! Bienvenue à tous.

Pour information, contactez Suzie Bonin au 450 839-9160.

DÉCEMBRE

Le 9 décembre, les membres de la SHENA sont invités à un souper communautaire de Noël, à 19 h, à la Salle du Centre culturel du Vieux-Collège. Buffet chaud traditionnel, encan chinois, échange de cadeaux.

Pour information : Suzie Bonin 450 839-9160.

Organismes communautaires

Comité des Fleurons de Saint-Jacques

En février 2010, un nouveau comité a vu le jour à Saint-Jacques. Le comité des fleurons de Saint-Jacques. Ce comité a pour but de concevoir différents projets d'amélioration du patrimoine horticole de Saint-Jacques et cible diverses entités municipales. En font partie Josée Favreau, directrice générale de Saint-Jacques, Lise Desrosiers, conseillère municipale, Robert de Bellefeuille, Lorraine Bourgeois, Linda Martel et Micheline Beausoleil, citoyens de Saint-Jacques. Nous avons quelques réalisations à notre actif, dont la revitalisation du parc Grand-Pré en collaboration avec la Société d'horticulture et d'écologie de la Nouvelle-Acadie.

Nous avons en 2011 mis en place une pépinière municipale sur un terrain fourni par la municipalité dans laquelle nous entreposons des végétaux qui serviront à des aménagements futurs. Nous y avons déjà plusieurs centaines de vivaces qui nous ont été offertes par des gens de Saint-Jacques. Nous avons comme but, au printemps prochain de récolter des boutures d'arbustes, pour, à plus long terme, avoir une centaine d'arbustes de toutes sortes à redistribuer dans les projets à venir. Si vous avez des plantes à nous donner, vous êtes les bienvenus.

Nous avons également cette année aménagé le parc Port-Royal situé en face des résidences Nouvelle-Acadie. Nous y avons relocalisé les bancs qui se trouvaient auparavant dans le parc Grand-Pré. Un lampadaire décoratif y sera installé le printemps prochain. Ce parc est traversé par un sentier et beaucoup de gens y passent chaque jour. L'ajout d'arbres, de fleurs et d'arbustes l'a vraiment amélioré.

Des projets, nous en avons plein la tête pour 2012. Nous attendons le dépôt du budget municipal pour savoir ceux que nous pourrions réaliser. En voici quelques-uns qui nous tiennent à coeur : Finalisation de l'aménagement physique de nos entrées municipales, aménagement des casiers postaux rue Maréchal et rue Gaudet, rajeunissement de l'aménagement devant l'hôtel de ville, aménagement de la façade de la Maison du Folklore qui a été achetée par la municipalité. Quand la réfection de la rue Saint-Jacques sera terminée, réaménagement de l'espace vert autour de la croix près du Provigo. Nous sommes en train de finaliser des plans d'aménagement pour tous ces projets. Nous rajouterons probablement à ces projets l'entrée du parc Aimé-Piette, rue Venne.

Comme vous pouvez le constater, des idées nous n'en manquons pas. Cependant, nous manquons de bras et nous sommes en période de recrutement. Sur votre CV, seul compte le désir de donner du temps à votre communauté. Si cela vous intéresse, vous pouvez communiquer avec Lise Desrosiers au 450 839-3369.

Robert de Bellefeuille, secrétaire des Fleurons de Saint-Jacques

Remerciements Croix-Rouge 2011



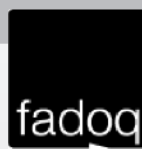
Au nom de la Croix-Rouge, je veux par ce communiqué vous remercier pour votre générosité lors de la collecte annuelle qui a eu lieu en mai dernier et qui a permis d'amasser 7 002,75 \$.

Je souhaite la bienvenue à Mme Julie Lachapelle ainsi qu'à Mme Lyne Durand qui remplacera Mme Lorraine Pelletier pour cause de maladie, nous lui souhaitons prompt rétablissement.

Aussi je remercie M. Jean Brisson qui a quitté notre équipe après 6 ans de valeureux services.

Enfin, nos plus sincères félicitations à Mme Hélène Thouin Lachapelle qui s'est méritée le titre de «Bénévole de l'année 2011» pour la Croix-Rouge de Saint-Jacques. Cet honneur lui a été attribué dimanche le 2 octobre dernier lors d'une fête organisée par la Municipalité de Saint-Jacques pour rendre hommage aux bénévoles.

Jean Lanoue, responsable de la levée de fonds



Club de l'Amitié

Âge d'Or Saint-Jacques

5 et 6 novembre

Salon des Artisans qui se tiendra le Salon des Artisans organisé par le Club Fadoq de l'Amitié de St-Jacques. Il aura lieu au gymnase de l'école St-Louis-de-France, 4 rue du Collège, à Saint-Jacques. Plus de 20 artisans exposeront leurs travaux. C'est un bon endroit pour débiter les achats de Noël en venant les encourager!

Vendredi 18 novembre 20h

Soirée de danse, à la salle du centre culturel du Vieux-Collège.

Mardi 22 novembre

Soupe et dessert de l'Amitié; on apporte son sandwich.

Vendredi 2 décembre

Souper de Noël, Cabane à sucre Lafortune

Organismes communautaires



Montagne où Dieu s'est révélé. Ex. 3

HOREB SAINT-JACQUES

Maison d'accueil
et de ressourcement spirituel

La Chapelle de la Maison Horeb Saint-Jacques est ouverte pour adoration silencieuse tous les jours de 8 h à 21 h.

ACTIVITÉS À HOREB SAINT-JACQUES

122, rue Saint-Jacques, Saint-Jacques

Tél. : 450 839-7717

ACTIVITÉS NOVEMBRE

Calendrier adultes

Judi 17 à 19 h au dimanche 20 novembre à 19 h

CURSILLO

Claire-Olive Tremblay et Jean-Guy Arbour • 450 760-3429

Équipe : prêtre et laïcs

Du 4 au 6 novembre

RENCONTRE CHRÉTIENNE

M. Pedro Delgado • 514 493-0415

Du 11 au 13 novembre

AA (BILL & BOB)

M. Pierre Melançon et M. André Guillet

514 513-2413 • 514 703-6169

Du 25 au 27 novembre

AA «UN PAS DE PLUS» (selon les 12 étapes)

Mme Romance Sergerie 450 638-1103

M. Claude Paré 450 656-6518

Mme Denise Robitaille 450 743-8359

M. Jean-Pierre Parenteau 514 973-0058

Calendrier enfants 6 à 10 ans

Les vendredi 11 et 25 novembre, de 19 h à 20 h 15

LES BREBIS DE JÉSUS

Possibilité de réservations

Endroit idéal pour:

Congrès, organismes, mouvements, retraites,
Sessions, conférences, réceptions, cours de
formation, célébrations, fêtes familiales, démarche
de foi, accompagnement, séjour personnel...

A votre disposition :

Vastes salles entièrement équipées :

Chapelle

Chambres doubles / Chambres simples

Ascenseur

Vaste terrain pour promenade

Cuisine québécoise traditionnelle

Info : Diane De Lafontaine • 450 839-7717

Courriel : marcellebenny@satelcom.qc.ca

Site Internet : marcellebenny@satelcom.qc.ca



Le Balbuzard

NOUVEAU! NOUVEAU! Le Centre de prévention du suicide de Lanaudière peut maintenant vous offrir «Le Balbuzard», nom donné au service pour les enfants de 6 à 12 ans qui vivent un deuil suite au suicide récent ou passé d'un proche. Douze rencontres de groupe débuteront en mars 2012 si nous avons un nombre suffisant d'inscriptions.

Appelez-nous : 1 866-APPELLE

Dans Lanaudière,

1 décès sur 4 est un suicide chez les 10 à 24 ans!

Il est temps d'agir pour mettre fin à ce fléau!

Le Centre de prévention du suicide de Lanaudière vous offre une formation gratuite pour vous permettre de devenir sentinelle et agir pour la vie!

Cette formation gratuite d'une durée équivalente à une journée vous permettra :

- d'en savoir plus sur la problématique du suicide;
- de savoir comment vérifier si votre ado pense au suicide;
- de vous outiller davantage.

Ça vous intéresse alors, devenez sentinelle!

Pour inscription ou pour plus

d'informations composez le 1 866-APPELLE



1. SIMONEAU, M., Quelques chiffres sur le suicide dans Lanaudière 2000-2005, Joliette, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de la santé publique et d'évaluation, Service de surveillance, recherche et évaluation, mai 2009.



CHEVALIERS DE COLOMB

CONSEIL #3074 SAINT-JACQUES

50, rue Saint-Jacques, Saint-Jacques QC J0K 2R0

Déjeuners

Dates des prochains déjeuners communautaires
qui auront lieu au Centre culturel du Vieux-Collège
(grande salle) :

- 13 novembre
- 11 décembre

Servis de 8 h à 12 h • Coût 3\$

Venez en grand nombre.

Responsable: Gérard Lafontaine

450 839-6751

Club de marche

Lundi 9 h 30, gratuit, durée d'une heure, point de
rencontre : Centre culturel du Vieux-Collège.

Responsable : Ninon-Rose Gagné

450 839-9283

Organismes communautaires



SOCIÉTÉ D'ORNITHOLOGIE DE LANAUDIÈRE

C.P. 339, Joliette, Qc J6E 3Z6 • <http://www.sollanaudiere.ca/>
Forum: <http://ornitho-lanaudiere.forumactif.net>

Voici nos conférences et activités à venir. Vous pouvez trouver tous les détails de ces activités sur notre site internet www.sollanaudiere.com

Mercredi 9 novembre 2011 : **Rencontre mensuelle de la SOL**

La Société d'ornithologie de Lanaudière (SOL) vous invite à une conférence de Jean-Philippe Gagnon qui vous entretiendra des oiseaux néotropicaux. Cette conférence se tiendra à 19 h au Cégep de Joliette, 20 rue Saint-Charles-Borromée, salle RA-135. Le coût d'entrée est de 2 \$ pour les membres et de 4 \$ pour les non-membres.

Samedi 12 novembre 2011: **Sortie aux rapaces**

Bernard Dugas et Raymond Piché vous amèneront en excursion afin de trouver les rapaces de la région. Cette excursion se fait en covoiturage et le rendez-vous est fixé à 9 h dans le stationnement du restaurant McDonald à Berthierville. Nous fournissons des radios bidirectionnelles afin de maintenir la communication entre les autos. La sortie se terminera vers 15 h. Apportez de quoi grignoter pour la journée. Il est préférable de s'inscrire auprès de Bernard Dugas: bandugas@sympatico.ca.

Mercredi 14 décembre 2011 : **Rencontre mensuelle de la SOL**

La Société d'ornithologie vous invite à une conférence de Bernard Cloutier sur le Martin-pêcheur et les Alcédinidés. Panorama sur le Martin-pêcheur d'Amérique, une espèce d'oiseau fascinante qui fréquente nos cours d'eau. Moeurs et comportements du martin-pêcheur, oiseau singulier qui niche dans une caverne. La conférence présente aussi un voyage autour du monde avec les martins, de l'Amérique à l'Océanie. Cette conférence se tiendra à 19 h au Cégep de Joliette, 20 rue St-Charles-Borromée, salle RA-135. Le coût d'entrée est de 2 \$ pour les membres et de 4 \$ pour les non-membres.

Bienvenue à tous. Informations : Luc Foisy : 450 759-8987

Jeanne d'arc Patenaude pour la SOL



Le Party du temps des fêtes



avec le groupe
La Volée d'Castors



et le groupe
de Temps Antan

3 décembre à 20 h
À l'église de Saint-Jacques

Vente des billets :

16 et plus : admission générale seulement : 25 \$
(aucun siège réservé)

10 à 15 ans : 15 \$ - pièce d'identité requise

9 ans et moins : gratuit - pièce d'identité requise

www.spectaclesjacobins.com

8 400 fois Merci!

Voilà le montant que nous avons remis à la Fabrique de Saint-Jacques avec les deux spectacles du mois d'août.

Merci à nos nombreux commanditaires :

- Caisse Desjardins de la Nouvelle-Acadie
- Municipalité de Saint-Jacques
- Construction René Gaudet et Fils
- Pièces Autos Saint-Jacques inc.
- Assurances Ronald Henrichon
- Collège Esther-Blondin
- Les Chevaliers de Colomb

Merci à tout ceux qui participent à nos événements et nous encouragent à poursuivre l'aventure.

Nous vous en sommes très reconnaissants,

Alain Brisebois et Vincent Madore

Organismes communautaires



Besoin d'aide pour poursuivre l'aventure des Spectacles jacobins

Étant maintenant seul à la barre des Spectacles jacobins, je vais avoir besoin d'aide pour mener à bien notre cinquième année d'activités. La poursuite des spectacles dépend de votre implication dans cette organisation. J'ai besoin d'aide pour certaines tâches bien précises :

- la recherche de commanditaires dans notre communauté durant le mois de mars.
- La journée du 17 août pour le montage et démontage de 22 h à minuit.
- La journée du 18 août pour le montage et démontage de 22 h à minuit.
- La journée du 8 décembre pour le montage et démontage de 22 h à minuit.

Merci de communiquer avec moi au 450 839-1007

Alain Brisebois

Club de pétanque St-Jacques Bénévole de l'Année

Lors de notre réunion du 4 octobre dernier, nous avons accepté la démission de M. Louis-Georges Lavoie. Il occupait le poste de directeur et de financier depuis presque 20 ans.

Il a été notre référence au cours de toutes ces années. Nous allons regretter sa présence et nous sommes certains qu'il pensera beaucoup à nous également.

Nous profitons de l'occasion pour féliciter M. Alain Beaulieu qui a bien voulu se joindre à notre comité et lui offrons notre entière collaboration.

Médillés – Saison été 2011

Le comité tien à souligner les médailles pour la saison été 2011 et tous nos participants.

HOMMES	FEMMES
Or Jean Beudoin	Or Renée Pauzé
Argent Louis-Georges Lavoie	Argent Sylvie Landry
Bronze Alain Beaulieu	Bronze Rollande Rivest

Félicitations et à la saison prochaine.

Thérèse Gaudet, présidente
Pour le Comité de pétanque de Saint-Jacques



197, rue Industrielle, St-Lin-Laurentides (Québec) J5M 2S9

Tél : 450 439-2669 / 1 877 439-2669 Fax : 450 439-8763

Acfm.montcalm@bellnet.ca site internet :www.maisondelafamillemontcalm.com

Atelier d'écriture : Au coeur de soi

Où vous pourrez découvrir des techniques simples afin de vous permettre de mettre sur papier vos états d'âme. 3 rencontres d'une durée de 2 heures vous sont offertes en collaboration avec : Votre maison de la famille.

Ces ateliers préparés et animés par Manon Campeau se feront les mercredis 2, 16, et 30 novembre 2011 de 9 h à 11 h. Possibilité de halte-garderie.

Inscriptions obligatoires, places limitées. Pour vous inscrire, communiquez avec Manon Campeau, au 450 831-3144

Groupe de vie famille session automne 2011

Groupe de discipline à l'ACFM où les préoccupations des parents d'aujourd'hui sont discutées et où les parents peuvent être guidés afin de créer une vie familiale harmonieuse en lien avec leurs valeurs et s'approprier des techniques efficaces avec leurs enfants 6 à 12 ans.

Inscription obligatoire, dates à confirmer Josée : 450 439-2669

Nouveau à l'ACFM des ateliers sur le langage près de chez-vous en collaboration avec CALIN.

A compter d'octobre, des ateliers parent/enfant sur la stimulation du langage se feront dans les municipalités de St-Lin-Laurentides, Ste-Julienne, et St-Calixte.

Pour inscription communiquer avec Monique au 450 439-2669

Atelier sur le droit familial

Mercredi 23 novembre 2011

Maître Couturier, sera l'invité pour nous parler du droit familial, la garde des enfants, la pension, et la séparation de biens.

Inscrivez-vous auprès de Monique au 450 439-2669 ou sans frais 1 877 439-2669

Information Saint-Jacques

Logements à louer Résidence Nouvelle-Acadie

Situé au coeur du village de Saint-Jacques de Montcalm, nous offrons des logements adaptés, avec service de repas, entretien ménager, dans un milieu de vie sécuritaire, pour les personnes âgées autonomes. Nous sommes un OSBL jeune de quatre ans où il fait bon vivre dans nos murs.

Des 1-1/2, 31/2, 41/2 sont parfois disponibles. Le premier mois est gratuit.

(Crédit d'impôt disponible pour personnes de 70 ans et plus)

Veuillez contacter madame **Doris Dauphinais**, directrice au 450 397-1212, pour de plus amples renseignements.

Système d'échangeur d'air Venmar Programme d'Amélioration de la Sécurité Que faire avec un appareil visé par le Programme d'Amélioration de la Sécurité?

Vous avez un appareil dont le numéro de modèle est inclus dans la liste des produits touchés par le Programme d'Amélioration de la Sécurité?

La procédure à suivre est très simple :

1. Venmar demande aux propriétaires des appareils visés par le programme d'arrêter le fonctionnement de leur appareil.
 - Pour arrêter le fonctionnement de votre appareil avec récupération de chaleur vous devez tout simplement le débrancher afin de le mettre hors tension.
 - Pour arrêter votre appareil sans récupération de chaleur, vous devez mettre votre contrôle mural en position «arrêt», au besoin référez-vous à cette instruction pour connaître la marche à suivre afin de le mettre hors tension.
2. Contactez-nous afin de valider si votre appareil est concerné par le Programme d'Amélioration de la Sécurité. Assurez-vous d'avoir en votre possession le numéro de modèle ainsi que le numéro de série de votre appareil.

Contactez l'équipe de Venmar au numéro sans frais suivant :
1-866-441-4645 • www.venmar.ca

Ou par la poste :

Programme d'Amélioration de la Sécurité
550 boul. Lemire, Drummondville, Qc, Canada, J2C 7W9

Avertisseur de fumée et plan d'évacuation

Votre service de sécurité incendie vous invite à vérifier l'état de fonctionnement de votre avertisseur et à préparer en famille votre plan. Prenez quelques minutes pour bien indiquer à vos enfants les sorties d'urgence et le point de rassemblement à l'extérieur.

Afin d'être mieux outillés, vous trouverez au www.citoyenaverti.gouv.qc.ca un outil convivial qui vous permettra de dessiner votre plan d'évacuation.

Nous désirons vous rappeler l'importance d'avoir un avertisseur de fumée qui fonctionne en tout temps et de tester votre plan d'évacuation au moins une fois par année. De plus, il est recommandé de :

- vérifier chaque avertisseur de fumée, qu'il soit à pile ou électrique, chaque mois en appuyant sur le bouton de sourdine de l'appareil (remplacer la pile régulièrement);
- de remplacer chaque avertisseur aux dix ans.

Et saviez-vous que, lors d'un incendie, votre famille dispose de moins de 3 minutes pour évacuer la maison avant d'être asphyxiée par la fumée? Imaginez la nuit quand toute la famille dort... Seul l'avertisseur de fumée et une bonne préparation à l'évacuation peuvent vous permettre de sortir sains et saufs!

Christian Marchand
Directeur du Service des incendies

Source : Ministère de la Sécurité publique

RAPPEL
Collectes de feuilles mortes
17 novembre